

L'Institut français du Japon recrute Un(e) projectionniste

PRESENTATION DE L'IFJ :

L'Institut français du Japon (IFJ), œuvre au partage de la langue et de la culture françaises en se reposant sur son réseau de 4 antennes dans 5 villes (Tokyo, Yokohama, Kyoto, Osaka et Fukuoka).

MISSION(S) PRINCIPALE(S) :

- Projections de toutes sortes et notamment de films (DCP, projecteur 35 mm).
- Préparation des films en vue de leur diffusion
- Régie technique pour les interventions se tenant dans la salle de cinéma

DETAIL DE LA MISSION

- Responsabilité des projections à l'IFTY
- Contribution aux aspects techniques des activités culturelles et des événements de l'IFTY se tenant dans la salle de cinéma (conférences, concerts, interventions...).
- Entretien et suivi des équipements liés à la diffusion des films.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : Institut français de Tokyo 15 Ichigaya-Funagawara-cho, Shinjuku-ku, Tokyo 162-8415.

Contraintes particulières : Travail du mercredi au dimanche mais flexibilité attendue en fonction de la programmation.

Jours de repos et congés : 2 jours de repos par semaine, congés payés selon la réglementation japonaise auxquels s'ajoutent des jours supplémentaires offerts par l'Institut (17 jours en 2025)

Disponibilité : Travail en soirée, horaires variables en fonction des besoins du service

COMPETENCES REQUISES

Connaissances

- Connaissances des matériels audio-visuels (en particulier DCP et projecteur 35 mm)
- Connaissance de bases sur le fonctionnement d'un studio numérique
- Des compétences en matière de son et lumière seraient un plus
- Très bonne maîtrise du japonais obligatoire ; la maîtrise du français et/ou de l'anglais est très souhaitable.

Savoir-faire, Savoir-être

- Capacité d'analyse (comprendre le besoin)
- Réactivité
- Autonomie

ACQUIS PROFESSIONNELS SOUHAITABLES :

- Une expérience dans le domaine de l'événementiel est un plus.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Type de contrat et durée du contrat : Contrat à durée déterminée de 1 an, renouvelable

Temps de travail hebdomadaire : 20h - Convention collective flexitime en vigueur.

Salaire mensuel : 168 134 yens brut

Date de prise de fonction souhaitée : A compter du 1^{er} septembre 2025

Personne en situation de résidence régulière au Japon avec autorisation de travail (obligatoire)

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprendra :

- Un curriculum vitae en français ou anglais
- Une lettre de motivation en français ou anglais et en japonais
- Une copie des diplômes
- Eventuellement, des lettres de recommandation.

Le dossier de candidature doit être adressé par mail exclusivement au plus tard le 17 août 2025 à l'adresse électronique suivante : tokyo.recrutement@institutfrancais.jp avec dans l'objet la mention « Projectionniste ».